

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Vie Associative
130/19

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 5 AVRIL 2019
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-CLAUDE FERAUD**

**OBJET : Animation pour les personnes du bel âge
Subventions de fonctionnement et d'investissement (1ère répartition) - Exercice 2019.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué à l'animation des personnes du bel âge, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation, suivant les tableaux joints au présent rapport, les demandes de subventions de fonctionnement et d'investissement formulées par diverses associations, au titre de l'année 2019.

Le montant des subventions à allouer s'élève à :

- 1) 73 600 € au titre du dispositif de soutien aux associations de l'animation pour les personnes du bel âge – fonctionnement,
- 2) 17 600 € au titre du dispositif de soutien aux associations de l'animation pour les personnes du bel âge – investissement – biens matériels et études,
- 3) 12 000 € au titre du dispositif de soutien aux associations de l'animation pour les personnes du bel âge – investissement – bâtiments et installations.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL